

Conditions particulières de locations

Animaux. Seuls les animaux domestiques tenus en laisse sont acceptés moyennant une redevance journalière. Vous devrez alors présenter leurs carnets de vaccinations au bureau d'accueil. Ils ne doivent pas être laissés enfermés ou seul lors de l'absence de leurs maîtres qui sont civilement responsables. Le certificat de vaccination antirabique est obligatoire. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping. L'accès aux sanitaires leurs est strictement interdit.

Tout visiteur non déclaré à l'accueil sera facturé à la famille présente.

L'accès du camping étant réservé à notre seule clientèle, un contrôle pourra être effectué à tout moment. Les visiteurs sont acceptés dans la limite de la capacité du camping, et après accord de la direction. Ils devront s'acquitter du tarif Camping. L'accès de la piscine leur est interdit.

location caravanes et mobil-homes:

La location se fait du samedi au samedi. En juillet et août, les arrivées sont prévues de 15h à 19h, et les départs avant 10h pour les mobil-homes,

Tout retard devra être signalé avant 19h, heure de fermeture de la réception (en juillet et août). Après 23h, vous ne pouvez plus entrer dans le camping en voiture. Un parking est à votre disposition à l'entrée.

Pour toutes les locations, le nombre de personnes ne pourra dépasser celui indiqué sur le contrat de location.

En cas d'annulation de votre séjour, les acomptes ne seront remboursés qu'auprès de la FFCC, grâce à l'achat de la carte FFCC multi-avantages 2012, incluant l'assurance annulation.

Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire détaillé. Il sera demandé à l'arrivée à chaque client une caution de 300€ comme dépôt de garantie à toutes dégradations pouvant être occasionnées par les locataires durant leur séjour. La caution sera restituée en fin de séjour. Si l'inventaire de sortie ne pouvait être effectué aux heures d'ouverture du bureau, le gestionnaire ou son représentant effectuerait seul celui-ci. La caution vous serait retournée par correspondance, sauf constat de dégradations.

Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. En fin de séjour la location doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Dans le cas contraire il sera retenu sur la caution 50€ de nettoyage.

Aucune réduction de tarifs ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou départ anticipé.

Le locataire ne peut sous-louer ni céder le présent contrat.

location d'emplacements:

Les emplacements loués sont disponibles à partir de 12h, et doivent être libérés à 12h. Le départ après 12h compte pour une nuit supplémentaire.

Chaque emplacement est prévu pour accueillir un maximum de 6 personnes. Au delà, la location d'un emplacement supplémentaire est obligatoire.

La réservation n'est effective qu'après réception de l'acompte.

En cas d'annulation de votre séjour, les acomptes ne seront remboursés qu'auprès de la FFCC, grâce à l'achat de la carte FFCC multi-avantages 2012, incluant l'assurance annulation.

Le solde du séjour est payable la veille du départ.

L'arrivée au camping doit se faire dans les horaires d'ouverture de la réception, de 15h à 19h. Le départ du camping doit se faire également pendant les heures d'ouvertures de la réception, le matin avant 12h.

Une caution de 50€ vous sera demandée à votre arrivée pour l'éventuel prêt du badge d'entrée pour votre véhicule.

Les barbecues sont autorisés en utilisant du matériel approprié.

La direction dégage sa responsabilité en cas de vol, incendie, ou autre sinistre relevant de la responsabilité du campeur.

Fait àle.....

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvée »